



SIRP du Haut Benauge

Mourens - Gornac - St Pierre de Bat



06.40.77.34.66

sirp.hautbenauge@gmail.com



Mairie de Mourens - Le Bourg
33410 MOURENS



Le SIRP

Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique

Qu'est-ce qu'un SIRP ?

Le SIRP a pour mission de gérer les services liés aux écoles des communes adhérentes. Il étend ses compétences sur tout ce qui est hors Éducation nationale et hors bâtiments (ceux-ci restant de la seule compétence des communes).

À ce titre, le SIRP assure le recrutement et l'organisation du travail des agents territoriaux intervenant au sein des écoles : ATSEM, agents de restauration, agents d'entretien et agents chargés de la surveillance des temps périscolaires (accueil du matin, pause méridienne et garderie du soir). Il est également en charge de la restauration scolaire.

Notre SIRP

Le SIRP du Haut Benauge a été créé en 1979 à l'initiative des maires des trois communes : Pierre Perromat (Gornac), Pierre Modet (Mourens), Jean-Pierre Peyrondet (Saint-Pierre de Bat) afin de maintenir les classes dans les communes, tout en facilitant le travail des enseignants et en améliorant les conditions d'accueil des enfants.

Aujourd'hui, il compte 4 classes, accueille cette année 87 élèves (on en a eu jusqu'à 100 !) principalement des trois communes. Des conventions peuvent être signées avec des communes voisines dépourvues d'école.



Le SIRP



Le SIRP du Haut Benauge est administré par un bureau composé de 12 élus communaux (les maires plus 3 conseillers municipaux par commune). La présidence est tournante et change à chaque élection municipale. Gornac assure actuellement la présidence, qui sera ensuite assurée par Saint-Pierre-de-Bat à partir de mars 2032.

Les membres actuels

Présidente : Mme BANSERET Mélissa (Gornac)



Vice-présidente : Mme MODET Fabienne (Maire de Mourens)

Le comité syndical :



- Marcellin DUPART (Maire de Gornac)
- Lucine LAVIE (Gornac)
- Noël CHAVANSOT (Gornac)
- Philippe COURDILLE (Maire de Saint Pierre de Bat)
- Lesley-Ann DANSOT (St Pierre de Bat)
- Caroline HUGELMANN (St Pierre de Bat)
- Françoise JOUNEAU (St Pierre de Bat)
- Amélie COLLE (Mourens)
- Hayat BOUBTANE (Mourens)
- Dominique CLAIS (Mourens)



Le SIRP



Le secrétariat



Marion ACHILLE

La secrétaire est présente dans les locaux de la mairie de Mourens le lundi 9h-13h et le jeudi 9h-12h.



Le bureau est situé à la Mairie de Mourens, avec un accès entre la mairie et le portillon de l'école.

06.40.77.34.66

sirp.hautbenauge@gmail.com



BUS



Ramassage scolaire - Région Nouvelle Aquitaine

Inscription

Les inscriptions sont possibles uniquement via le site de la
Région Nouvelle Aquitaine

Tarif

30.60 € par enfant.

Le SIRP participe à hauteur de 15€ par enfant inscrit.

Le reste est à votre charge 15.60 €/enfant

Frais de dossier offerts avant mi-juillet sinon 30€

Horaire

Accompagnatrice



Matin

		Services
Commune	Point d'arrêt	Im-jv--
ST PIERRE DE BAT	Ecole	08:00
MOURENS	Ecole Primaire	08:10
GORNAC	Ecole Primaire	08:20
MOURENS	Ecole Primaire	08:30
ST PIERRE DE BAT	Ecole	08:35

Soir

		Services
Commune	Point d'arrêt	Im-jv--
GORNAC	Ecole Primaire	16:00
MOURENS	Ecole Primaire	16:10
ST PIERRE DE BAT	Ecole	16:15
MOURENS	Ecole Primaire	16:25
GORNAC	Ecole Primaire	16:35

GARDERIE

ÉCOLE DE MOURENS



Horaire

Matin : 7h30 à 8h20

Soir : 16h30 à 18h30

**Prévoir un goûter pour les
enfants restant à la garderie
après 16h30**

Tarification à la demi -heure

Quotient Familial	Tarification divisible à la ½ heure
≤ 500	1.10 €
Entre 501 et 1000	1.20 €
Entre 1001 et 1500	1.30 €
≥ 1501	1.40 €

Animatrices

Vanessa



Manon



Florence



Lundi et Jeudi

Mardi et Vendredi



CANTINE



ÉCOLE DE MOURENS - ST PIERRE DE BAT - GORNAC

Le SIRP a un contrat avec un prestataire API Restauration qui fournit les ingrédients à l'élaboration des menus établis par une diététicienne.

Les plats sont préparés sur place, à Gornac, par Patricia et Lydie.

Tarifs

La tarification sociale est instaurée depuis janvier 2024 au sein de notre SIRP.

Le tarif dépend de votre quotient familial :

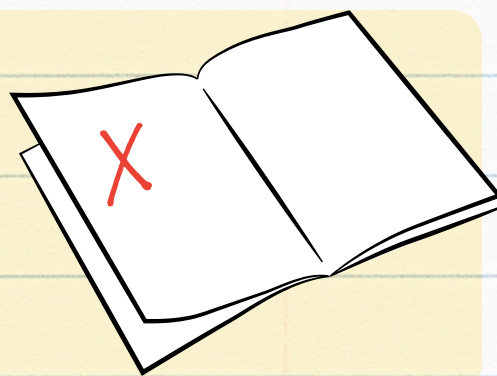
- QF de 0 à 1 000 : 1,00 €
- QF de 1 001 à 1 500 : 3,35 €
- QF supérieur ou égal à 1 501 : 3,50 €

⚠ Attention : l'État met fin à ce programme.

À partir du 1er janvier 2027, la tarification sera revue.



PASSEPORT



Le SIRP a mis en place un passeport ou un permis de comportement pour les services du SIRP (Cantine, Garderie et Bus).

À chaque début d'année scolaire, l'enfant prend connaissance avec ses parents du règlement intérieur. Chaque représentant légal signe ce règlement pour l'année scolaire.

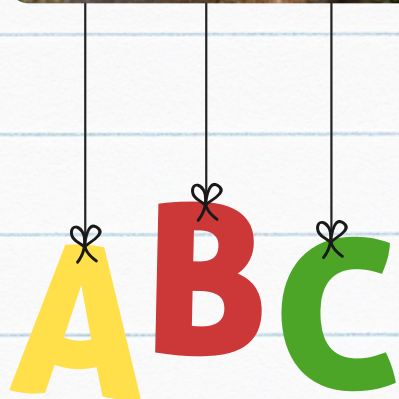
Lors des premiers jours de septembre, chaque enfant reçoit dans son cartable un passeport papier à conserver tout au long de l'année et à garder toujours dans son cartable.

Chaque agent intervenant dans les services concernés peut y apposer une croix lorsqu'un enfant adopte un comportement inapproprié.

Nous vous rappelons que les services de cantine, de garderie et de transport scolaire sont facultatifs. Les élèves qui ne respectent pas les règles peuvent en être exclus.



ÉCOLE DE MOURENS



16 Le bourg 33410 MOURENS

05 56 61 95 04

e.mat.mourens@ac-bordeaux.fr

Classe 1 : PS et MS Maîtresse Amandine

Classe 2 : GS et CP Maîtresse Jessica

Temps de classe

Début 8h45 jusqu'à 11h55

Début 13h30 jusqu'à 16h10

ATSEM

Manon

Karen



ÉCOLE DE MOURENS

Service de cantine
de 11h55 jusqu'à 12h30

Manon



Karen



Florence



Pause méridienne : de 12h45 jusqu'à 13h30

Sieste pour les PS : à partir de 13h15

Un petit portillon existe côté mairie pour les sorties exceptionnelles (enfants malades, rendez-vous en cours de journée ...) mais son accès doit demeurer exceptionnel et en cas d'urgence.

ÉCOLE DE GORNAC



22 route de Coirac 33540 GORNAC

05 56 61 95 46

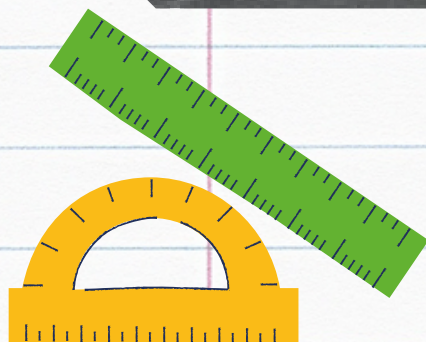
ce.0330735v@ac-bordeaux.fr

Temps de classe

Début 8h30 jusqu'à 12h00

Début 13h45 jusqu'à 16h00

Classe : CE2 et CM2 Maîtresse Manon



Service de cantine

à partir de 12h05

Patricia



Christine



Surveillance

Pause méridienne : de 12h50 jusqu'à 13h45

ÉCOLE DE ST PIERRE DE BAT



4 Rue Saint-Pierre,
33760 Saint-Pierre-de-Bat
05 56 61 95 46
ce.0330735v@ac-bordeaux.fr

Temps de classe

Début 8h45 jusqu'à 11h45
Début 13h30 jusqu'à 16h20

Classe : CE1 et CM1 Maîtresse Claire



Service de cantine

à partir de 11h45

Lydie



Vanessa



Surveillance

Pause méridienne : de 12h30 jusqu'à 13h30



ACCUEIL DE LOISIRS

L'Arbre à Paumes	Les Tortues 2 Mers
Targon	Sauveterre-de-Guyenne
Accueil ▪ 7h00 à 9h30 le matin ▪ 16h30 à 18h30 le soir	Accueil ▪ 7h00 à 9h30 le matin ▪ 16h30 à 18h30 le soir
Ouvert les mercredis et vacances scolaires	Ouvert les mercredis et vacances scolaires

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À REMPLIR VIA

<https://www.ruralesentredeuxmers.fr/enfance/>

POUR TOUT(S) RENSEIGNEMENT(S) EN LIEN AVEC LE DOSSIER SANITAIRE OU L'INSCRIPTION:

guichetunique.enfancejeunesse@ruralesentredeuxmers.fr

06 07 22 48 11 / 06 73 47 70 93

Les places sont limitées. Votre inscription vous sera donc confirmée par mail une fois les capacités d'accueil vérifiées. Pour rappel, le dossier de votre enfant devra être à jour et les factures devront être acquittées.

Dans le cas contraire, votre réservation pourra être refusée.

CONTACT



L'Arbre à Paumes

05 56 23 79 79 \\ larbreapaumes@ruralesentredeuxmers.fr

Les Tortues 2 Mers

05 56 61 42 82 \\ lestortues2mers@ruralesentredeuxmers.fr



Belle année scolaire
au sein de nos écoles
du SIRP du Haut Benauge

